

Premier semestre		Total semestre : 200h		30 ECTS		
<b>UE 1 – Environnement international et compétitivité</b>		<b>TOTAL : 68h</b>		<b>Total ECTS : 8</b>		
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal	ECTS	Durée
Mondialisation de l'économie et société de l'information		16h	/ 20		2	
Intelligence économique et dynamique territoriale		16h	/ 20		2	
Politique publique		24h	/ 20		2	
Dispositifs nationaux d'intelligence eco.		12h	/ 20		2	
<b>Total / 80 – Capitalisation de l'UE à partir de 40 points.</b>						
<b>UE 2 – Intelligence économique et organisations</b>		<b>TOTAL : 64h</b>		<b>Total ECTS : 11</b>		
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal	ECTS	Durée
Stratégie d'entreprise et enjeux de l'IE		16h	/ 30		3	
Projet d'intelligence économique		20h	/ 30		3	
Méthode du conseil en intelligence eco.		16h	/ 30		3	
Déontologie et intelligence économique		12h	/ 20		2	
<b>Total / 110 – Capitalisation de l'UE à partir de 55 points.</b>						
<b>UE 3 – Management de l'information et des connaissances</b>		<b>TOTAL : 68h</b>		<b>Total ECTS : 11</b>		
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal	ECTS	Durée
Animation du cycle de l'information		16h	/ 20		2	
Renseignement et information comptable et financière		20h	/ 30		3	
Construction de veille		16h	/ 30		3	
Management des connaissances		16h	/ 30		3	
<b>Total / 110 – Capitalisation de l'UE à partir de 55 points.</b>						

Second semestre		Total semestre : 200 h		30 ECTS		
<b>UE 4 – Protection et défense du patrimoine informationnel et des connaissances</b>		<b>TOTAL: 76h</b>		<b>Total ECTS : 11</b>		
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal	ECTS	Durée
Patrimoine informationnel		20h	/ 20		2	
Propriété intellectuelle et industrielle		20h	/ 30		3	
Politique de sécurité de l'information et des systèmes d'information		16h	/ 30		3	
Management des hommes et IE		20h	/ 30		3	
<b>Total / 110 – Capitalisation de l'UE à partir de 55 points.</b>						
<b>UE 5 – Stratégies d'influence et de contre influence</b>		<b>TOTAL : 48h</b>		<b>Total ECTS : 9</b>		
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal	ECTS	Durée
Stratégies d'influence et de contre-influence		16h	/ 30		3	
Désinformation et gestion de crise		16h	/ 30		3	
Lobbying		16h	/ 30		3	
<b>Total / 90 – Capitalisation de l'UE à partir de 45 points.</b>						
<b>UE 6 – Mémoire</b>		<b>TOTAL : 20h</b>		<b>Total ECTS : 10</b>		
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle terminal	ECTS	Durée
Suivi du Mémoire		20h	/ 100		10	
<b>Total / 100 – Capitalisation de l'UE à partir de 50 points.</b>						
<b>Professionnalisation</b>		<b>TOTAL : 56h</b>				
Matières	Volume horaire					
	TD	Cours				
Simulation de gestion		12h			<b>Séances sans examens</b>	
Vie de l'entreprise		24h				
Restitutions expériences prof.		20h				
<b>Total de l'année : Capitalisation de l'année si toutes les UE sont obtenues.</b>						

2<sup>ème</sup> année « Droit, Economie, Gestion »  
Mention « Management »

Spécialité professionnelle « Intelligence économique et management des organisations Humaines »  
Parcours par apprentissage

Enseignements et contrôle des connaissances : 2014-2015 à 2015-2016

### Déroulement des épreuves

Les enseignements reposent sur le principe du contrôle continu des connaissances.

Une session de rattrapage est organisée, s'il y a lieu, avant la soutenance du mémoire, au mois de septembre. Le candidat doit repasser obligatoirement et uniquement les épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne.

Les écrits sont rédigés sur des copies respectant l'anonymat.

Toute absence, justifiée ou non, à une épreuve est sanctionnée par un zéro.

Le candidat est considéré comme absent s'il se présente avec un retard supérieur à 15 minutes.

Pour les épreuves d'une durée supérieure à une heure, les sorties ne sont pas autorisées avant la fin de la 1<sup>ère</sup> heure.

Avant de quitter la salle le candidat devra rendre sa copie anonyme et signer la liste d'émargement.

Les dates et lieux de consultation des copies sont indiqués lors des résultats.

### Règles de validation

- 1) **Validation des UE** : chaque unité d'enseignement est définitivement acquise lorsque la moyenne des notes obtenues dans les matières qui la composent, affectées de leurs coefficients s'il y a lieu, est au moins égale à 10/20.  
En cas contraire, le candidat devra, lors de la session de rattrapage, composer à nouveau dans les matières pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne.
- 2) **Validation de l'année** : pour obtenir le master il faut avoir validé toutes les unités d'enseignement qui le constituent.  
Il n'y a pas de compensation entre les différentes unités d'enseignement.